

Un emploi menacé sur une école primaire

Dans un courrier en date du lundi 6 mars adressé à Jean-Luc Legrand, directeur académique, Philippe Toussaint, maire de Gouffern-en-Auge, s'oppose au « retrait d'un emploi sur une école primaire de GEA (Exmes – Le Bourg-Saint-Léonard) ».

« Des éléments surprenants »

L'élu écrit avoir été informé par un courrier « reçu le 7 février » de ce projet « que vous présenterez au conseil départemental de l'Éducation nationale ».

Il souligne : « Les éléments qui conduisent à une telle proposition me paraissent surprenants : l'effectif global de cette unité augmente régulièrement en 2023-2024 et 2025 selon vos propres prévisions ».

« Maintenir une école de qualité »

Le maire poursuit, « plus généralement, comme vous l'avez vous-même souligné, *“il ne s'agit pas d'être uniquement dans le quantitatif, il faut être dans le qualitatif”* et donc *“maintenir une école de qualité”*.

C'est particulièrement important dans notre commune nouvelle dont la population est dispersée sur le plus vaste territoire communal de l'Orne ».

Il ajoute qu'il reste à la disposition du directeur académique « **pour tout échange sur ce sujet** ».

Gouffern-en-Auge, le 08 mars 2023

Objet : canes scolaires du 1^{er} degré - rentrée 2023

Monsieur le Directeur académique

Par courrier du 30 janvier 2023 (reçu le 7 février 2023), vous m'informez que vous présenterez au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale le retrait d'un emploi sur une École primaire de GEA (Exmes / Le Bourg Saint-Léonard).

Les éléments qui conduisent à une telle proposition me paraissent surprenants : l'effectif global de cette unité augmente régulièrement en 2023, 2024 et 2025 selon vos propres prévisions.

Pus généralement, comme vous l'avez vous-même souligné « il ne s'agit pas d'être uniquement dans le quantitatif, il faut être dans le qualitatif » et donc « maintenir une école de qualité ».

C'est particulièrement important dans notre commune nouvelle dont la population est dispersée sur le plus vaste territoire communal de l'Orne.

C'est pourquoi, je m'oppose fermement à la mesure que vous proposez.

Je reste à votre disposition pour tout échange sur ce sujet et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de ma considération distinguée.

Le maire,
Philippe TOUSSAINT



Le courrier adressé par Philippe Toussaint, maire de Gouffern-en-Auge, au directeur académique.